

TABLE DES MATIÈRES

VOLUME V

Février 1908 — Février 1909

(Les pages sont indiquées par les nombres qui suivent les item)

A

ABATTOIRS, règlement *re* abattoirs—511.

ACCUMULATEURS—476, 581.

AFFAIRES Charest—764, 783, 788, 812, 821, 841, 886; Guérin—1181, 1225, 1255; de Montigny—1073, 1098, 1212, 1229, 1248, 1297; Vandellac—83, 243, 267, 268; Villeneuve—83, 243, 268, 273.

ALIENES, Entretien des—40, 43, 540.

AMENDEMENTS à la charte de la Ville de Montréal. Projet de loi, tel qu'adopté par le Conseil, le 29 février, 1908—73. Loi amendement la charte de la Ville de Montréal relativement à l'administration générale, adoptée par la Législature et sanctionnée le 25 avril 1908—pp. 287 à 291.

ANNEXION. Assemblées de la Commission Spéciale d'Annexion—1, 414, 454, 644, 1300; Notre-Dame-de-Grâces—24, 59, 109,; De Lorimier—75, 1300, 1335; Maisonneuve—75; Rosemont—75, 287, 312; Sault-au-Récollet—287, 312,; St-Louis du Mile-End—75, 414, 447, 644; opinion légale—447; projet de règlement d'annexion et d'emprunt—454. La ville de Montréal refuse d'approuver le règlement—455; Avis de motion de règlement, à l'effet d'annexer la ville St-Louis—511, 550, 617. Voir *Quartier Mont-Royal*.ANNONCES LEGALES publiées dans la *Gazette Municipale*. Soumissions pour impression des rapports annuels—20. Proclamation des résultats des élections municipales—19. Soumissions pour pompe à vapeur de 12 millions de gallons—46. Pierre à bordure—69.*Service de la Voirie*—Matériaux et pavages—94. Plaque indiquant les noms et numéros des rues—114. Trottoirs—136, 280. Egouts—161, 162, 217, 398, 443, 554, 587, 666, 750, 752, 760, 789, 813, 898, 899, 916, 952, 1023, 1049, 1103, 1165, 1166, 1239, 1310, 1335. Dalles de trottoirs—218. Pierre à macadamiser. Pierre concassée et charbon—399. Soumission pour maison—790, 813. Constructions de conduits souterrains—900. Soumissions pour machines, etc.—1164. Square Bellevue, soumission pour construction d'un mur de soutènement en béton—1022.*Service de l'Aqueduc*.—Pompe à vapeur de 12 millions de gallons—46. Agrandissement et amélioration de l'aqueduc—130. Soumissions pour tuyaux en fonte de 30 pouces de diamètre—162. Pour le charbon—163. Pour robinets-vannes—321, 1238. Tuyaux d'arrosage—359. Pour fourniture d'accumulateurs pour les pompes Worthington—519. Pour fournitures—555. Pour tuyaux—759. Expropriation pour amélioration et agrandissement de l'aqueduc—814, 899. Soumissions pour construction de pompes et bâtiment—836. Pour charbon—837. Pour générateurs électriques—837. Usage des bornes-fontaines—1310.*Parcs et Traverses*—Soumissions pour le prolongement de la balustrade du poste d'observation du Parc Mont-Royal, construction d'un annexe au poste d'observation—759. Bain public—751, 772. Passerelle du quai Victoria—872.*Service des Incendies*—Soumissions pour habillements d'été et d'hiver, tuyaux, etc—68. Télégraphe d'alarmes—532. Pour uniformes—1336. Pour nouveau système d'alarmes—163. Pour pompe à incendie—442. Pour construction d'un magasin et entrepôt, pour tuyaux à incendies—518. Pour pardessus en caoutchouc—1239. Réparation à la pompe à vapeur Clapp Jones No 11—1135. Pour tuyaux—1284.*Service de la Police*—Soumissions pour uniformes d'été et d'hiver—1283. Poste de patrouille No 5—873. Soumissions pour la construction du poste No 20—666. Du poste No 13—553.*Service des Marchés*.—Soumissions travaux au marché St-Jean-Baptiste—521, 622.*Service des Finances*.—Règlement No 375, emprunt de £1,000,000 sterling—321. Inondation—218. Expropriations, rue St-Antoine, Vente de matériaux à l'enchère—219, 279. Rue St-Antoine (5e section)—350, 623, 838, 1049, 1078. Rue St-Antoine (4e section)—752. Expropriations annuelles de 1908-09—1216, 1282. Rue de Fleuri-mont et Comte, lignes homologuées—1023. Avenue Papineau, homologation—700. Rue Berri, effacement de la ligne homologuée—247. Rue Platt, effacement de la ligne homologuée—482. Proclamation. Fête St-Jean-Baptiste—588. Règlement No 376. Montreal and Southern, No 376—587. Règlement Nos 377 et 378 concernant conduits souterrains et passerelle—624. Règlement No 379 concernant les chiens—624. Règlement No 380—750. Règlements Nos 381 et 382—760. Règlement No 383—1023. Règlement No 384—1022. Règlement No 385—1078. Règlement No 386—1165. Règlement Nos 387 et 388—1238. Quartier Mont-Royal, échevins—322. Nomination des candidats—399. Election municipale—400. Proclamation des élus—518. Hôtel-de-Ville. Bois et charbon—482. Soumissions—623. Avis aux charretiers—1166. Parc Mont-Royal, soumissions pour chalets de nécessité—1184. Enlèvement de la neige et de la glace sur certains trottoirs—1134. Liste des voteurs pour l'Assemblée Législative de Québec—1104, 1136. Réception, Lord Grey—1217. Revisions des listes électorales—1217. Rôle des contributions foncières et taxes—915. Taxe scolaire—916. Rôles de perception des taxes personnelles, d'affaires et d'eau—751. Rôle d'évaluation et de contribution foncière—800, 814. Escompte sur taxes, etc.—800.*Service de l'incinération*.—Soumissions pour la construction d'une écurie—700.

AQUEDUC (Commission de l')—4, 44, 65, 90, 159, 262, 272, 316, 347, 439, 498, 547, 642, 692, 758, 783, 807, 869, 906, 946, 1041, 1096, 1117, 1179, 1206, 1266, 1279, 1325. Pompe à vapeur de 12 millions de gallons—44, 46, 275, 314. Agrandissement—80, 130, 293, 814, 899. Cheminée en brique à la station de pompe du bas niveau—44. Générateur électrique—837. Accumulateurs pour les pompes Worthington—519, 435. Soumissions pour tuyaux en fonte de 30 p. de diamètre—162. Pour le charbon—163, 837. Soumissions diverses—46, 162, 163, 321, 359, 519, 555, 759, 836, 837, 1238. Usage des bornes-fontaines—1310. Nominations de deux estima-